



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/32/Add.1
22 mars 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ENGLISH

COMITÉ EXÉCUTIF DU
FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trentième réunion
Montréal, 29-31 mars 2000

Addendum

STRATÉGIE D'ÉLIMINATION DANS LE SECTEUR DU TABAC EN CHINE

Introduction

1. Le Secrétariat du Fonds et l'ONUDI ont achevé leurs discussions sur le plan pour l'élimination du CFC-11 du secteur de tabac en Chine (Plan Sectoriel).

Stratégie d'élimination proposée

2. Le Gouvernement de Chine propose un système de quotas pour la mise en œuvre de l'élimination du CFC-11 dans le secteur du tabac à partir du 1 janvier 2001. L'élimination sera complétée le 31 décembre 2006 comme l'indique le Tableau 1 suivant :

Tableau 1- Calendrier d'élimination du CFC-11 proposé pour le secteur du tabac

	<u>Années</u>						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Consommation de CFC-11 (tonnes)	1,000*	880	700	500	300	150	0
Quantité à éliminer (tonnes)	90	120	180	200	200	150	150

* Comprenant 76 tonnes ODP non éligibles pour le financement.

Coûts additionnels

3. Le coût additionnel total du Plan Sectoriel proposé pour être financé par le Fonds Multilatéral a été calculé à 11 millions \$ US sur la base d'une efficacité de coût de 11,9 \$ US/kg. La base du calcul des coûts additionnels tel que convenu entre le Secrétariat du Fonds et l'ONUDI est la suivante :

- (a) Le calcul du coût en capital a été basé sur le coût total de 4 unités d'expansion au bioxyde de carbone, avec une capacité totale d'expansion équivalente à la quantité du tabac actuellement traité au CFC pour expansion. Le coût total en capital des 4 unités est estimé à 32,85 millions \$ US.
- (b) Les épargnes nettes de fonctionnement ont été calculées sur une période de 6 ans sur la base d'une consommation de 924 tonnes de CFC-11 et d'un taux d'expansion de 90% (au lieu des 80% proposés dans le Plan Sectoriel). Le total net de l'épargne réalisée sur la période de 6 ans est estimée à 22,85 millions \$ US.
- (c) Fourniture d'une assistance technique selon un programme coûtant 1 million \$ US.

4. Les frais d'agence de l'ONUDI ont été estimés à 9% du coût total du projet.

5. Le Gouvernement de Chine, à travers l'Administration gouvernementale du monopole de tabac, sera responsable d'installer des unités additionnelles d'expansion au CO₂ comme cela figure au Plan Sectoriel.

Dispositions de financement

6. Le Gouvernement de Chine se propose d'utiliser les fonds fournis par le Fonds Multilatéral pour acheter des quotas des entreprises éligibles. Le financement annuel proposé (en millions \$ US) est indiqué au Tableau 2 ci-dessous :

Tableau 2 – Financement proposé (en millions de \$ US)

	<u>Années</u>						
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Total
\$ US pour fermetures de CFC-11	1,7	1,7	1,7	1,7	1,7	1,5	10,0
\$ US pour assistance technique	0,3	0,3	0,3	0,1	0	0	1,0
Total (millions \$ US)	2,0	2,0	2,0	1,8	1,7	1,5	11,0

7. Le Gouvernement de Chine demande au Comité exécutif d'envisager l'approbation du Plan Sectoriel et le financement de chaque programme annuel conformément au calendrier de décaissement figurant au Tableau 2 ci-dessus et aux objectifs d'élimination du CFC-11 indiqués au Tableau 1.

8. Le Gouvernement de Chine propose, à travers l'ONUDI, de soumettre à la 32^e réunion du Comité une demande de financement du programme annuel 2001 (pour un montant de 2 millions \$ US). Les Programmes de travail annuels subséquents seront soumis à la 1^{re} réunion du Comité exécutif de l'année sur laquelle porte le Programme de travail. L'approbation des Programmes de travail annuels pour 2002 et les années subséquentes sera basée sur la réalisation effective des objectifs d'élimination du CFC-11 et sur les autres indicateurs d'efficacité proposés dans le Plan Sectoriel.

9. Le Plan Sectoriel et le système des quotas comporte des mesures correctives au cas où le Gouvernement de Chine n'atteint pas les objectifs d'éliminations des CFC-11 ou des autres indicateurs d'efficacité proposés dans le plan. (Par exemple les entreprises consommant plus de CFC-11 que les quotas établis verront annulé leur quota pour l'année y relative et leur unité d'expansion utilisant le CFC-11 fermée immédiatement.)

Recommandations

1. Le Comité exécutif pourrait vouloir envisager l'approbation en principe de 11 millions \$ US (à l'exclusion des frais d'agence pour la mise en œuvre du Plan Sectoriel en Chine, avec réalisation des objectifs d'élimination du CFC-11 indiqués au Tableau 1 ci-dessus, conformément au calendrier de financement annuel indiqué au Tableau 2 ci-dessus.

2. Le Comité exécutif pourrait aussi vouloir demander à l'ONUDI de préparer, en consultation avec le Secrétariat, un projet d'accord entre le Gouvernement de Chine et le Comité Exécutif régissant les modalités de décaissement, les exigences d'efficacité et les procédures de surveillance du Plan Sectoriel sur la base de l'information contenue dans le présent document. Le projet d'accord devrait être soumis à la considération de la 31^e réunion du Comité exécutif.